

Conseil de parents crèche du secteur nord

31 janvier 2022

Participant.e.s:

Bénédicte Dageville (Adjointe au Maire du 11^e chargée de la petite enfance), Julien Keime (Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie du 11^e), Randjini Rattinavelou (Cheffe de la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance des 11^e et 12^e arrondissements – CASPE 11/12), Claire Cordonnier (Cheffe de pôle petite enfance - CASPE 11/12), Corinne Velly (Coordinatrice à la CASPE 11/12), Elisa Le Brenn (Directrice de la crèche municipale du 30 bis avenue Philippe Auguste), Marie-Hélène Bleys (Directrice de la crèche municipale du 56 rue Saint-Maur), Audrey Courtadon (Directrice de la crèche municipale collective du 16 cité Beauharnais), Linda Idri (Directrice de la crèche municipale 9 rue Servan), Séverine Mingou (Directrice de la crèche municipale 61 boulevard de Charonne).

Représentant.e.s des parents: Julien Laszlo (crèche collective 16 cité Beauharnais), Mathilde Loviconi (crèche 9 rue Servan), Doria Olivia Malfilâtre (crèche 9 rue Servan), Anne-Sophie Cours-Bruez (crèche collective 30 bis avenue Philippe-Auguste), Lydie Selebran (crèche 117 avenue Philippe-Auguste), Nicolas Gouait (crèche 14 rue Duranti, Safa Sanekli (crèche 81 bis rue Jean-Pierre Timbaud), Jean Ricard (crèche 81 bis rue Jean-Pierre Timbaud), Caroline Anne (crèche 61 boulevard Charonne), Laurence Defosse (crèche familiale 16 Cité Beauharnais)

Secrétaires de séance : Julien Laszlo

1- Vers plus de communication

Pour favoriser une communication plus efficiente nous proposons la création et l'harmonisation de la communication par mail entre les établissements avec quelques déclinaisons locales.

- ***« Est-il possible d'initier des Newsletter intégrant de la prévention, de la pédagogie et autres infos locales sur ces lieux de vie ? Nous avons imaginé un envoi de la DFPE complété par des initiatives locales intégrant un espace pour les représentants parents d'élèves et/ou élus par exemple.
Ces envois, peuvent encourager des initiatives, heureuses mais méconnues telle que les « crèches ouvertes » le samedi. Nous vous invitons à communiquer dessus. Idem, pour les collectes solidaires. »***

Mme Cordonnier indique qu'il n'y a pas d'envoi de newsletter en tant que tel à ce jour mais que des informations sont disponibles sur site de la Ville de Paris. Mme Velly mentionne qu'un affichage est effectué dans les crèches pour notamment collecte de vêtements, épidémie bronchiolite etc...

Les représentants de parents confirment qu'un affichage est bien présent dans les crèches (flyers, tableau...) mais la proposition d'une newsletter serait pour doubler avec la communication déjà présente et ainsi adresser plus d'information et de prévention car des problèmes ont été détectés dans certaines crèches.

Mme Rattinavelou a indiqué que dans le Projet Éducatif du Territoire (P.E.D.T) l'amélioration de la communication était un des axes fort de travail.

Mme Cordonnier consulte la DFPE sur la possibilité d'adresser une lettre d'information car le projet lui semble cohérent - éventuellement trimestrielle, la question du timing reste à définir.

- **« Est-il possible de systématiser l'envoi d'emails pour alerter sur les préavis de grève et autres motifs de fermetures ? »**

Les parents sont favorables et demandeurs à ce que toutes les informations importantes du fonctionnement de la crèche, locales et parisiennes, leur soient communiquées par mail, en plus de la communication par voie d'affichage et sur papier dans les crèches. Aucune contre-indication n'a été soulevée à cette proposition.

Madame Velly indique que les Directrices sont déjà régulièrement encouragées à communiquer par email avec les parents.

- **« Est-il possible d'envoyer les menus par mail ? Souvent mal lisible sur un tableau ardoise + avoir un mémo chez soi est utile pour éviter les doublons par exemple. »**

Mme Velly indique que les menus sont planifiés sur 8 semaines avec quelques aménagements possibles en cas de manque de personnel ou de produits en rupture. Cette initiative avait déjà été proposée l'année dernière en conseil des parents. Elle sollicite Mme Merle, diététicienne DFPE pour obtenir une version électronique du cycle de 8 semaines avec notamment la provenance des produits si possible.

Il a été confirmé par toutes les parties que les tableaux blancs actuellement présents doivent rester.

- **« Nous proposons d'organiser la validation des CR de conseil à J+8 pour une mise en ligne plus rapide également. »**

Il a été confirmé que la validation du compte-rendu prend une semaine côté Mairie afin que l'ensemble des professionnel.le.s puissent relire. La durée de rédaction et de validation du compte rendu par les parents sont variables. La validation finale du compte-rendu sera envoyée uniquement à la présidente du conseil des parents (Zoé Bertrand).

6 Vers plus d'intégration en crèche

Pour accompagner au mieux les parents dans leurs rôles, nous souhaitons tisser plus de communication, plus de rencontre, plus d'implication des parents dans les échanges entre la DFPE, les élus et les professionnels.

- **Au sujet de l'adaptation :**

Mme Velly indique que les modalités de rencontre avec les familles ont été modifiées par la crise sanitaire, le guide de fonctionnement des établissements ne permettant plus les réunions collectives. Auparavant, chaque établissement organisait différentes réunions, accueil des nouvelles familles, réunion de section entre professionnels et parents, cafés des parents

Au sein des crèches, les professionnels de la petite enfance seraient également partantes pour plus de contacts avec les parents dans la crèche et souhaitent remettre en œuvre les rencontres avec les familles dès que le protocole sanitaire le permettra.

Pour favoriser ce contact différentes stratégies locales sont mises en place : visite des établissements le vendredi soir, diaporama photos...). Un aménagement à la ludothèque est aussi mis en place pour échanger des professionnels.

- **« Une harmonisation des pratiques a été demandée de la part des parents comme par exemple que chaque parent puisse pouvoir visiter les différents espaces de vie (jeux, dodo, repas...).**
- **Les parents demandent la réalisation dans toutes les crèches d'un trombinoscope. »**

La Ville indique que le trombinoscope est en accord avec le label Quali'Paris et doit être présent dans les établissements avec une mise à jour régulière.

Les Directrices présentes rappellent qu'il est compliqué de mettre des supports de communication sur les informations partout.

Dans les crèches familiales il est encore plus difficile de faire des rencontres avec les professionnels ou entre les parents du fait du Covid-19.

- **« Les représentants de parents ont demandé s'il était possible de mettre en place des permanences des responsables de crèche ? »**

Mme Courtadon a indiqué qu'il était très difficile de mettre en place ce type de permanence car le fonctionnement de la crèche nécessite une présence de la responsable dans les sections, les gardes pour les établissements jumelés etc...

Mais il est tout à fait possible de demander un rdv à la responsable de la crèche de son enfant.

Mme Le Brenn indique qu'elle organise des rencontres de 15min entre une professionnelle et un parent. Un planning est disponible et les parents s'inscrivent. Une demande de généralisation des pratiques a été demandée par les parents.

- **« Les représentants de parents ont demandé de recevoir le protocole national sanitaire. »**

Celui-ci est envoyé par Mr Keime durant la réunion par email à l'ensemble des participants à la réunion.

- **« Les représentants de parents ont demandé à l'Ordre du jour une présentation du fonctionnement des crèches. »**

N'ayant pas de présentation, les représentants de la Ville s'engagent à faire un document explicatif adressé par mail 1 semaine avant le prochain conseil.

- **« Les représentants de parents ont demandé comment fonctionne le regroupement ? Qui, quoi, comment, une clef pour désamorcer une source d'anxiété chez les parents. »**

En fonction du secteur, du nombre d'enfants inscrits, des travaux en cours et des établissements qui peuvent ouvrir, de l'architecture de la crèche, de la motricité et du profil des enfants, il est convenu d'un nombre de professionnelles et d'une répartition des enfants par section d'âge (sans consultation des parents), en fonction du développement psycho moteur des enfants, de leur crèche d'origine. Les espaces de vie des enfants sont alors ré-aménagés en fonction des enfants qui seront présents

- **« Les représentant de parents ont demandé ont demandé plus de communication sur l'organisation générale du regroupement. »**

Les Directrices ont rappelé que ces informations sont disponibles dans le livret d'accueil/ le kit parents remis en début d'année. De plus un livret d'accueil de l'établissement de regroupement est

diffusé à toutes les familles inscrites. Les outils de communication aux familles sont uniformisés pour l'ensemble des établissements municipaux.

Cet hiver, le regroupement a été plus compliqué du fait du manque de professionnelle dû au Covid-19.

La répartition des enfants sur un paperboard à l'entrée de la crèche de regroupement pourrait être rendue plus visible. La liste des enfants accueillis dans l'établissement est faite sur une affiche bienvenue à... pour chaque section, elle est généralement apposée au niveau de la section où l'enfant sera accueilli.

7 Vers la maternelle

- **« Quelle pédagogie est prévue pour appréhender la transition ?... Nombreuses questions chez les grands. »**

Mme Dageville indique qu'un des objectifs prioritaires du P.E.D.T est justement la transition crèche/maternelle. En effet dans le P.E.D.T le sujet de la petite enfance est traité depuis cette année. Un forum de la petite enfance est organisé par la Maire du 11^e la seconde quinzaine de juin avec la présence d'un stand relatif aux passerelles entre les crèches et les écoles maternelle l'an passé. L'édition 2022 du forum qui aura lieu le 29 juin pourra à nouveau proposer ce stand.

- **« Les représentants de parents ont demandé que le Responsable Éducatif Ville (R.E.V) qui fait le lien avec centre de loisir et maternelles se présente aux parents lors des cafés des parents (organisé avant Covid-19). Le R.E.V est un cadre de la fonction public qui encadre les animateurs sur les temps périscolaire et extra scolaires (inter classe mercredi après-midi vacances scolaires...). »**

Selon les crèches différentes initiatives ont été mise en place comme la visite des enfants des crèches dans les maternelles où ils sont affectés.

Dans le P.E.D.T (disponible en ligne, <https://www.paris.fr/pages/le-projet-educatif-territorial-pour-paris-3991>), les idées suivantes ont été abordées :

- Donner des repères fixes à des enfants (mascotte notamment)
- Travail autour des jouets référencés entre 3^eme année de crèche et maternelle.

Les professionnelles précisent que du fait de la situation sanitaire il faut savoir se ré inventer encore plus.

- **« Peut-on mettre en place un outil pour connaître les affectations des enfants ? »**

M Keime indique que le lien existe déjà sur paris.fr via la carte des secteurs scolaires : <https://www.paris.fr/pages/vie-scolaire-2048>

Les inscriptions pour l'école maternelle ouvrent à partir du 9 mars 2022 et se feront jusqu'au 4 mai au Relais Informations Familles (RIF) de la Mairie du 11^e qui proposera des rdv en ligne.

- **« Les représentant de parents ont demandé si les modalités d'inscriptions peuvent être harmonisées sur facil'famille ? »**

Mme Velly indique qu'il ne s'agit pas de la même entité de gestion (DFPE pour crèche et DASCO pour l'école et pour les centres de loisirs. Néanmoins la demande sera transmise par Mme Velly aux services concernés.

Mme Rattinavelou insiste sur le fait que les problématiques dans les crèches et les centres de loisirs sont très différentes.

Le prochain conseil des parents du secteur nord du 11^e aura lieu le mardi 17 mai à 18h30 en présentiel en Mairie du 11e les conditions le permettent.